

Masque réutilisable distribué par la Commune



Tissage Français



Masque réutilisable et lavable distribué par la Commune de St Julien Molin Molette

Ce masque est destiné à diminuer les risques de transmission d'agents infectieux pour les milieux professionnels et collectifs suivant la note d'information interministérielle du 29 mars 2020. Ce dispositif n'est pas destiné à un usage médical.

PRESCRIPTIONS D'UTILISATION :

- Lavage préconisé avant la première utilisation.
- Avant de mettre le masque, se laver les mains.
- Placer les élastiques de part et d'autre des oreilles.
- Le masque doit recouvrir le nez, la bouche et le menton.
- Lorsqu'on le porte, il faut éviter de le toucher et ne pas le déplacer.

Chaque fois qu'on touche un masque usagé, se laver les mains.

Lorsqu'il s'humidifie, le remplacer par un nouveau.

Pour le retirer, enlever celui-ci par les élastiques (ne pas toucher le devant du masque).

L'isoler dans un sac réutilisable pour le laver. Se laver les mains.

IMPORTANT :

le port du masque est limité à 4 heures, après ce délai, le changer.

CYCLE D'ENTRETIEN A REALISER DANS SA TOTALITE:

Lavage en machine à laver avec une lessive classique ; cycle de 30 minutes minimum à 60° C.

Séchage en tambour.

Repassage à une température adéquate (selon logos) ; ne pas repasser les élastiques.

Le(s) conserver de manière à préserver la propreté microbiologique en fin d'entretien.

Ce masque réutilisable au minimum 10 fois après lavages.

Se laver les mains = se laver les mains à l'eau et au savon ou utiliser une solution hydroalcoolique.

Le mot du maire

Chères Pirailloannes, chers Pirailloans,

Enfin nous avons reçu les masques commandés depuis plusieurs semaines grâce à un groupement d'achat réalisé avec la communauté de Communes des Monts du Pilat.

J'espère que la période de confinement a été supportable et que vous êtes toutes et tous en bonne santé.

J'avais convoqué le conseil municipal le 21 mars pour son installation, c'est-à-dire ; vote du maire et des adjoints, suite aux instructions gouvernementales, j'ai annulé cette réunion.

Que s'est-il passé depuis le 16 mars.

Tout d'abord l'arrivée des gens du voyage chemin des Tissages avec les éternels problèmes de voisinage et notamment la divagation des animaux.

Nous avons demandé et obtenu le maintien de notre marché hebdomadaire du mardi, d'ailleurs nous avons eu un contrôle de la concurrence et consommation et répression des fraudes, mardi dernier.

La cérémonie du 8 mai s'est limitée à la présence des adjoints et du maire avec lecture du message du Président de

la République, je remercie les anciens combattants d'Afrique du Nord de nous avoir prêté leur drapeau.

A notre arrivée au matin du 8 mai, nous avons trouvé une affichette sur le monument aux morts et d'autres sur la placette de la maison des associations, mais le pire c'est passé pendant la nuit du 9 au 10 mai avec la destruction du matériel de radio d'ici avec des croix gammées inscrites sur les murs, ce qui est inadmissible et condamné de tous.

Avec l'équipe enseignante et les agents communaux des écoles nous avons préparé et réalisé la rentrée des classes pour les élèves de grande section, du cours préparatoire et des CM2 selon les instructions préconisées par le ministère de l'éducation, pour l'instant les parents n'ont pas l'obligation de scolariser leurs enfants jusqu'au 2 juin.

Je reconvoquerai le nouveau conseil municipal lorsque j'aurai reçu les instructions gouvernementales, vraisemblablement avant la fin de ce mois de mai.

Prenez soin de votre santé et celle de vos proches.

Jean Louis BARIOT

L'équipe de Saint-Julien en Commun

Chers Pirailloans,

Chères Pirailloannes,

Vous nous avez élus le 15 mars 2020 et nous vous en remercions.

Hélas, face à l'épidémie de Covid-19, l'élection des Maires et le renouvellement des conseils municipaux ont été différés. Mais cela ne nous a pas empêchés de nous mettre au travail. Pendant cette période de confinement nous nous sommes réunis par visio-conférence afin de répartir nos élus et élus dans les différentes commissions et de faire un premier état des lieux.

Nous réfléchissons à l'organisation de notre futur conseil afin de mettre en œuvre une participation ouverte aux habitants.tes et une prise de décision la plus transparente possible.

Nous aurons à cœur d'être opérationnels, dès la mise en place de notre conseil municipal, pour assurer nos fonctions.

Nous vous disons à très bientôt .

Eglise



Au vu de la situation nous avons lancé la recherche de peintures anciennes sur l'église qui est un bâtiment communal. Cette étude fait suite aux échanges avec les architectes des bâtiments de France où il nous a été conseillé de faire appel à un bureau d'étude spécialisé en la matière.

Aussi en 2019, nous avons lancé une consultation et nous avons retenu l'entreprise de Caroline Snyers (www.ateliercarolinesnyers.fr) spécialiste en la matière. Cette étude est financée à 100% par la commune à hauteur de 5016€ TTC. La mission de recherche dans l'église a été effectuée du 14 au 16 avril 2020. Mme Snyers et sa collègue ont pu trouver sur les voûtes de l'église plusieurs peintures datant du XVIIème et XVIIIème à première vue. Si vous vous promenez et passez par l'église, vous pourrez voir les peintures où les sondages ont été faits. Nous attendons maintenant la restitution du travail et les estimations pour une éventuelle rénovation. Si nous le pouvons, la restitution se ferait lors d'une réunion publique directement dans l'église.

Ce dossier a été suivi également par des membres de la nouvelle équipe municipale à savoir Isabelle Baas et Fabien Plasson. Ceci permettra d'avoir une bonne reprise lors de leurs prises de fonction.

Article T.Martinaud Photos F Plasson

On observe un ange. Les couleurs sont assez nettes. Les points blancs étaient les accroches du plâtre qui est venu recouvrir ses peintures du XVII/XVIIIème



Porches sous le clocher, des ornements de bonnes qualités

Centre Multimédia

Suite à la pandémie le centre n'était ouvert que le mercredi et le vendredi.

A partir du 11 mai, il ouvrira aussi ses portes le mardi, puis

progressivement ouvrira les autres jours. En cas de problème informatique ou administratif, si vous avez des questions ou voulez simplement imprimer ou scanner des documents, le centre multimédia à la mairie est à votre disposition.



Déchetteries

Réouverture lundi 11 mai 2020 des 4 déchetteries à Aurec-sur-Loire, Bourg-Argental, Saint-Genest-Malifaux et Saint-Just-Malmont. Les horaires restent inchangés. Attention, une forte affluence est prévue les premiers jours et l'attente risque d'être longue. Merci de différer vos trajets si vous pouvez.

Parking rue de la modure

Il s'agit de la rénovation du parking du 7 au 11 rue de la Modure.

Le parking s'affaissait petit à petit avec des trous qui étaient comblés régulièrement. Lors de la démolition des maisons, l'entreprise n'avait pas retiré le bois, au fil des années les infiltrations d'eau ont fait pourrir le bois et elles emportaient les fines pour laisser du vide ce qui déforma le parking et provoqua des

infiltrations dans les maisons voisines.

Ce chantier est réalisé par l'entreprise Mazet TP pour un montant de 6 438,96 TTC. Il a consisté à purger sur au moins 1 mètre de profondeur puis ajouter un géotextile afin que les fines ne partent plus et tasser avec de nouveaux granulats. Le chantier est actuellement à l'arrêt car les entreprises de bitume sont fermées suite au Covid-19.

